



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES

JE SUIS VICTIME

Quelles que soient les circonstances de violences (physiques, sexuelles, psychologiques...), vous n'y êtes pour rien.

L'auteur des faits est le seul responsable.

Le coupable, c'est votre agresseur.

Que les faits soient anciens ou récents,

IL FAUT EN PARLER :

- A une personne en qui vous avez confiance (parent, famille, ami, professeur, dirigeant, de votre club, autre)
- A un professionnel (médecin, assistante sociale, avocat)
- En appelant un numéro gratuit d'écoute et d'aide :



SIGNALEZ les faits à la police ou à la gendarmerie.

Les services de police ou de gendarmerie ont mis en place des dispositifs d'accueil et d'aide aux victimes : intervenantes sociales, psychologues...



JE SUIS TEMOIN OU J'AI DES DOUTES

Si vous êtes témoin direct de faits d'agression, vous pouvez adopter plusieurs stratégies : mobilisation d'autres témoins, intervention, diversion... Votre réaction doit être proportionnelle à la menace.

Lorsqu'il y a danger grave et immédiat pour la victime,

APPELEZ IMMEDIATEMENT LE 17

Si vous avez des doutes ou des suspicions,

SIGNALEZ LE :

- auprès des forces de l'ordre (police, gendarmerie),
- au service social de votre mairie,
- à des associations d'aide aux victimes,
- à un dirigeant du club, du Comité Départemental, du Comité Régional de la F.F.P.J.P,
- à la cellule dédiée au sein du ministère des sports : signal-sports@sports.gouv.fr
- auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (protection des populations) de votre département
- en cas de faits graves ou de violences avérées : auprès du Procureur de la République (adresse du tribunal judiciaire).

L'enjeu est de proposer son aide à la victime pour qu'elle puisse d'abord être protégée, puis faire les démarches pour porter plainte.

Dans tous les cas, si l'agresseur est lié à l'activité de la Pétanque et de Jeu Provençal, il est impératif d'informer la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal :

MAIL : vs@petanque.fr • TEL : 04.91.14.05.80

COURRIER - Commission VS Confidentiel 13, rue Trigance 13002 MARSEILLE

Toute information transmise sera traitée avec une absolue confidentialité au sein d'une Commission Spécifique (un formulaire de signalement est mis à votre disposition).